



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	14^{eme}
Nom de site	311845	Numéro	T15873
Adresse du site	22, rue Beaunier	Hauteur	R+6 (28m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	bureaux
Type d'installation	Ajout 700 MHz sur site existant 2G/3G/4G		
Complément d'info	SFR présent 20° / 180°		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	20/04/2015
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	12/10/2018
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	12/12/2018

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'Etat, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences (ajout 700MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (700MHz , 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz). Le site est orienté vers les azimuts 0, 120 et 240°.		
Distance des ouvrants	3m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	<i>Entre 6 et 14°</i>
Estimation	0° <3V/m 120° : <5V/m 240° : <3V/m	Vis-à-vis (25m)	R+7 Az 120°
Divers			

Incidence visuelle

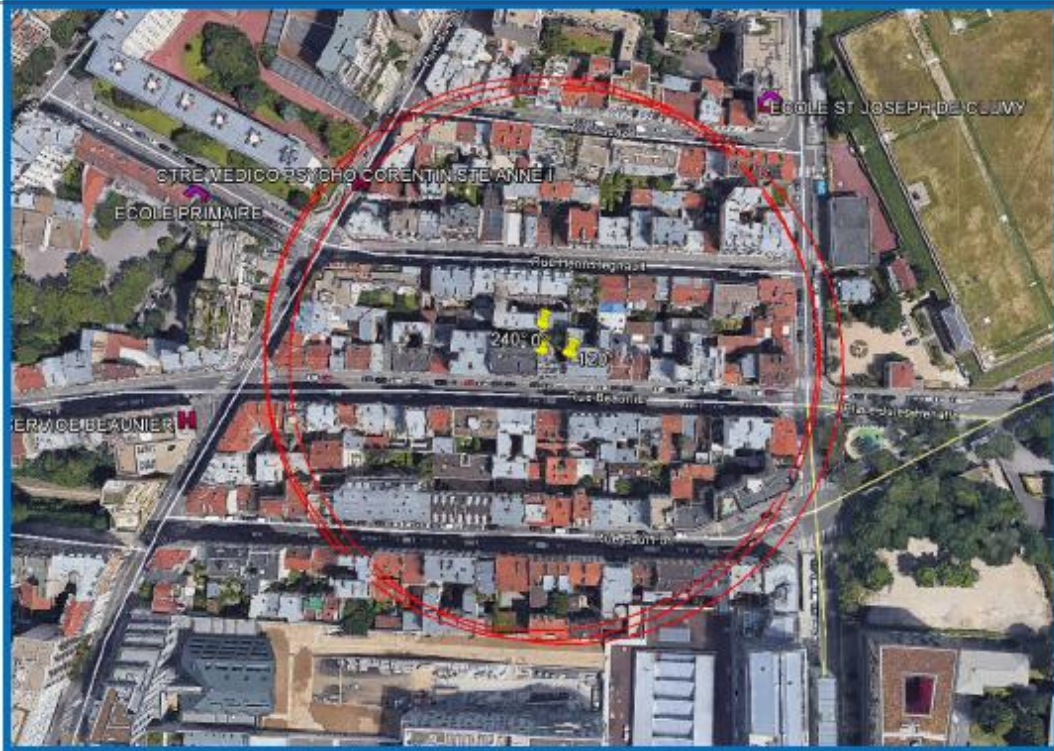
Intégration antennaire	Ce projet consiste à remplacer les 3 antennes existantes tribandes par 3 antennes Heptabandes de tailles identiques (2m). 3 autres antennes bibandes existantes de 1.50m resteront en place et seront rendus inactives.
Zone technique	les nouveaux modules techniques supplémentaires de taille réduite de couleur gris seront installés au pied des antennes et seront invisibles depuis la rue.
Hauteur antennes/sol	30.65m (0° et 240°) 29.35m (120°)

Date :

Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Ecole Saint-Joseph de Cluny	126B Rue de la Tombe Issoire 75014 Paris 14	R+5	Non	126	1.097 / 2.661%
Centre Médico-Psycho Coarentin	43 Rue du Père Coarentin 75014 Paris 14	R+4	Non	78	1.097 / 2.66%
Ecole Primaire Prisse d'Avennes	5 Rue Prissé d'Avennes	R+3	Non	128.95	1.096 / 2.657%
Résidence Service Beaunier	43 Rue Beaunier	R+5	Non	115.66	3.463 / 8.395%

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes





Simulation et conformité au seuil de la Charte

a. Azimut 0°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 2-3 V/m. La hauteur correspondante est de 19,5 m.



b. Azimut 120°

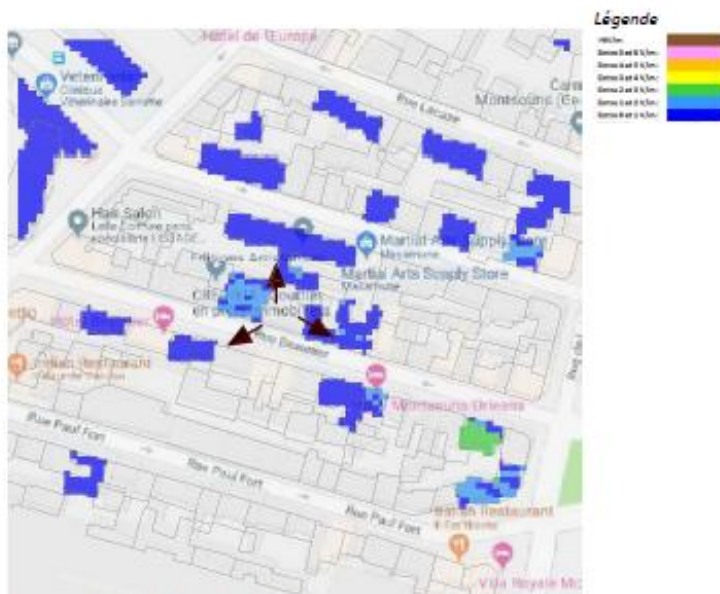
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m. La hauteur correspondante est de 22,5 m.



SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

c. Azimut 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 2-3 V/m. La hauteur correspondante est de 19,5 m.



[Fond de carte (Google Roadmap), source : Google]
[Logiciel de simulation : Atoll Radio]

c) Conclusions

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau maximal	entre 2-3 V/m	entre 4-5 V/m	entre 2-3 V/m
Hauteur	19,5 m	22,5 m	19,5 m

Vue des Antennes Avant/Après

Etat projeté :

Changement antennes de tailles identiques → Pas de changement par rapport à l'existant

Antennes BYTEL



Vue des Azimuts

Azimut 0°



Azimut 120°



Azimut 240°

